



Barème des honoraires au 1^{er} Janvier 2018

VENTES d'immeubles à usage d'habitation :	
De 1 € à 100.000 €	8 % TTC
De 100.0001 € à 250.000 €	5.8 % TTC
De 250.001 € à 500.000 €	4,8 % TTC
De 500.001 € à +	4 % TTC
TERRAIN	10 % TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires.

10, rue de Paris 95220 HERBLAY – Tél : 01.39.97.97.97 – agence@acdiherblay.com

Sarl L.C. GESTION au capital de 7622 € - RCS Pontoise B 439 064 890. Transactions, Gestion.

Garantie LLOYD'S 8-10 Rue Lamennais 75008 Paris Police n° LEGAI 01577.

Carte Professionnelle n° CPI 9501 2016 000 003 622 délivrée par CCI Paris Ile de France.

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires